

DE L'UTILISATION DE L'AUDIOVISUEL EN CLASSE DE PREMIÈRE E.S.

Sylvain ISCAYE

Mémoire professionnel¹
réalisé à l'IUFM de la Réunion en 1996-97
sous la direction de Philippe Guillot

Dans leur essence même, les sciences économiques et sociales au lycée ont pour mission de contribuer à la formation du citoyen de demain, d'ouvrir l'élève sur le monde et de l'amener ainsi à porter un jugement plus objectif et critique sur ce qui l'entoure.

Économie, sociologie, science politique, ethnologie, anthropologie sont autant de domaines auxquels l'élève doit se confronter en étudiant un objet-problème qui doit être éclairé, dans la mesure du possible, par ces différentes sciences sociales. Cela ne va pas sans poser des difficultés tant sont riches les contenus et savoir-faire qu'il s'agit d'inculquer aux élèves, qui s'ajoutent à la fréquente mauvaise maîtrise de l'expression écrite (et même orale) de nombreux élèves.

Face aux difficultés rencontrées par les élèves dans les apprentissages, il est sans doute important de varier les supports pédagogiques. Ma brève expérience, en tant que maître auxiliaire en classe de seconde durant l'année scolaire 1995-1996 au lycée du Port, m'a amené à côtoyer des professeurs d'histoire-géographie. Ces derniers avaient recours de façon systématique à des vidéogrammes en complément de l'enseignement dispensé à travers des supports plus classiques comme le manuel, les photocopiés et le tableau noir (ou blanc, suivant les goûts et les possibilités !). Cela m'interpella et je fus amené à m'interroger sur la possibilité d'intégrer la vidéo en sciences économiques et sociales, d'autant qu'en apparence, peu de collègues dans l'académie avaient recours à cet auxiliaire pédagogique, peut-être, il est vrai, pour des raisons techniques. La vidéo, par son aspect attrayant, n'a-t-elle pas quelques vertus pédagogiques supplémentaires par rapport aux supports traditionnels ? Et quelle peuvent être les limites de son utilisation ? Voilà deux grandes questions qu'il me tenait à cœur d'élucider.

1. Les annexes n'ont pas été reproduites.

Je décidai donc, dans le cadre de mon stage en responsabilité en classe de première ES au lycée de Bras-Panon, d'expérimenter l'utilisation de cet outil puisqu'un combiné TV-magnétoscope avait été installé, à ma demande, dans ma salle de cours fin décembre. Pour ce faire, il me fallut définir d'abord mes objectifs :

- en termes de savoirs ;
- en termes de savoir-faire ;
- en terme de « savoir-être ».

Mon objectif en termes de savoirs était l'acquisition des grandes notions qui figurent dans la colonne centrale du programme officiel. Le problème majeur était de trouver des vidéogrammes (tant en économie qu'en sociologie) en rapport avec le programme de première et surtout avec les principaux concepts économiques et sociologiques que les élèves doivent connaître.

En termes de savoir-faire, mon objectif était double :

1. Sensibiliser les élèves à la « lecture » de l'information audiovisuelle ;
2. Développer des savoir-faire plus « classiques ».

Sensibiliser les élèves à la lecture de l'information audiovisuelle signifie leur faire prendre conscience qu'un document audiovisuel, tout comme un document écrit, est construit suivant une certaine logique et, surtout, qu'il n'est jamais véritablement neutre, qu'il s'agisse du journal télévisé ou d'un documentaire à caractère économique et/ou social. En effet, comme l'a dit un jour Jean-Marie Cavada, « avec la télévision, nous recevons tout de plein fouet. Du coup, toute forme de débat passe par l'émotionnel. L'émotion, l'idée : la proportion est de deux tiers / un tiers. On retient peu l'idée, on est submergé par l'émotion » (« Collections du *Nouvel Observateur* », n° 17, 1993). C'est donc tant sur le fond que sur la forme que j'allais insister. Sans toutefois tomber dans un technicisme excessif, il me fallait habituer les élèves à repérer la structure d'un documentaire en espérant qu'ils acquièrent ainsi des réflexes utiles pour leur vie de citoyen. Cela s'imposait d'autant plus que la télévision fait partie de l'univers des élèves. Elle est souvent, pour eux, une des principales sources de loisirs et de divertissement. C'est aussi, implicitement, l'une des sources, voire très souvent (et malheureusement) l'unique source, d'informations et de références en dehors des « savoirs savants » des disciplines enseignées au lycée. Dès lors, une lecture de l'information audiovisuelle me semblait justifiée.

Par ailleurs, ayant abordé les méthodes pour la dissertation de sciences économiques et sociales au premier trimestre, je pensais qu'il était opportun d'envisager l'utilisation de la vidéo comme on utilise des textes, des tableaux,

des graphiques, dans l'optique de la dissertation. Mon objectif restait donc le développement, chez les élèves, de la capacité à argumenter et à synthétiser. Dans cette optique, les documentaires audiovisuels ne devaient être qu'un simple support et étaient prétexte à la réalisation de travaux tels que des synthèses avec introduction, développement et conclusion. Les élèves devaient donc retrouver les exigences, les attentes, des épreuves du baccalauréat, que cela soit pour la dissertation ou pour la question de synthèse. Ils allaient devoir trouver une problématique, bâtir un plan aussi cohérent que possible répondant à la problématique suivant une stratégie argumentative donnée (cet aspect ayant été vu largement en méthodologie par des exemples concrets de plans variés à remettre dans l'ordre). Ils allaient devoir trouver des arguments alternatifs et bien les mettre en perspective. Enfin, ils allaient devoir rédiger et réexploiter des expressions-types qu'ils auraient pu rencontrer en méthodologie ou lors de leurs recherches personnelles. Je souhaitais également, dans cette perspective, montrer aux élèves que tout sujet avait pour objectif de s'efforcer de répondre à cinq questions essentielles : qui, quand, où, quoi, pourquoi (ou comment) ?... et que l'on retrouvait souvent ces différents éléments qui permettent de distinguer la part du factuel et la part de l'interprétation, ou du moins du commentaire.

Enfin, avec l'utilisation de la vidéo, je visais également un objectif moins scolaire (en termes de savoir-être), à savoir susciter la curiosité intellectuelle des élèves, car on leur reproche souvent, en tant qu'enseignant, un manque de culture économique et sociale mais aussi de culture générale ! Je souhaitais donc, par là même, développer davantage leur esprit critique vis-à-vis, par exemple, du journal télévisé ou d'un documentaire audiovisuel. Je souhaitais également favoriser la communication au sein de la classe en jouant sur l'aspect plus convivial et ludique de cet outil, mon objectif essentiel, en ce domaine, étant de favoriser une relation enseignant-enseignés qui ne soit pas une relation de dominant à dominés et développer ainsi, dans la classe, une attitude vis-à-vis du savoir qui ne soit pas soumise, ce qui est largement recommandé par l'inspection et correspond aux textes fondateurs de la discipline. J'espérais ainsi jouer sur la spontanéité et la motivation des élèves en cassant le moule traditionnel d'une pédagogie plus austère.

I. Quelques expériences menées en cours et en module

Une fois mes objectifs définis, il me fallait mettre en œuvre des expériences d'utilisation de la vidéo en classe de première ES tant en cours qu'en module.

A. En cours

J'envisageai trois types de possibilités de l'utilisation de cet outil :

1. En début de séquence comme moyen de sensibilisation à un sujet donné.
2. En cours de séquence pour faire passer du savoir.
3. En fin de séquence pour renforcer le contenu d'un chapitre.

1. En début de séquence comme moyen de sensibilisation à un sujet donné

Dans le cadre d'une séance de méthodologie, j'avais abordé les piliers de l'analyse économique: théories, mécanismes, faits et politiques économiques. Ce dernier pilier faisant l'objet d'un chapitre dans le cours de première, je trouvais intéressant de sensibiliser les élèves à ce thème bien avant de l'étudier plus en détail. Je décidai donc d'utiliser une émission de la cinquième chaîne de télévision métropolitaine consacrée à ce sujet, *Éco et compagnie* : « Y a-t-il un pilote dans l'économie » (avril 1995 ; durée : 13 minutes 45). Il me fallut préparer, au préalable un questionnaire, ce qui m'obligea à revoir l'émission plusieurs fois afin de prendre des notes.

Voici le contenu de cette émission. Sur fond d'interviews successives (du directeur du cabinet du ministre de l'Économie et des finances, du directeur du cabinet du ministre de l'Industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, d'un directeur d'études de marché) sont abordés les avantages et les inconvénients d'un exemple de relance keynésienne : le décret n° 94-137 du 17 février 1994 instituant une aide à la reprise des véhicules de plus de dix ans appelée « prime à la casse ». La deuxième partie de l'émission consiste en un jeu de questions-réponses entre Annabelle Millot, présentatrice de l'émission, et Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques, à propos des politiques conjoncturelles menées en France depuis une vingtaine d'années. Ce dernier prend d'ailleurs position en faveur d'une politique visant à redonner sa place au contrat social en France, lequel aurait été mis à mal depuis le début des années 80 en raison, selon lui, de la politique qui a favorisé les revenus de la rente au détriment des revenus de l'activité et de l'emploi. Il préconise, dans ce sens, une meilleure redistribution des revenus et une réforme du système fiscal qui, pour l'heure, avantagerait trop les revenus de la rente. Une troisième partie, relativement brève, fait un portrait sommaire de Keynes en insistant sur l'axe majeur de la *Théorie générale* (1936). Dans une quatrième partie, Jean-Yves Capul, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, présente de façon succincte ce qu'est la politique économique et les raisons

pour lesquelles l'État mène des politiques économiques, puis il aborde le débat suivant : faut-il relancer l'activité économique ? Enfin, l'émission se termine par des conseils bibliographiques.

Pendant la diffusion de l'émission, les élèves avaient la possibilité de prendre des notes. A la fin de chaque partie, J'arrêtais le magnétoscope et posais mes questions, au fur et à mesure, à l'ensemble de la classe. Les questions étaient les suivantes : « Quel est l'objet de la prime à la casse ? Quels ont été les avantages et les inconvénients de cette mesure ? Cette mesure a-t-elle été efficace ? Quelles sont les deux types de marges de manœuvre de la politique économique ? Quelle est la critique adressée à l'égard de la politique monétaire française par Jean-Paul Fitoussi ? Qu'est-ce que l'économie mixte de marché ? Quelle politique Jean-Paul Fitoussi préconise-t-il pour redonner vigueur au contrat social ? Qu'est-ce que la politique économique ? Pourquoi l'État mène-t-il des politiques économiques ? Comment peut-il relancer l'économie ? Quel est l'axe majeur de la théorie de Keynes ? Certains économistes préconisent une relance de l'activité économique. À quel courant de pensée appartiennent-ils ? D'autres souhaitent maintenir la lutte contre l'inflation comme une priorité essentielle. À quel courant de pensée appartiennent-ils ? Précisez les dépenses prévues par le budget de l'État en France en 1994 (ordre de grandeur). »

2. En cours de séquence pour faire passer du savoir

Dans le cadre du chapitre consacré à l'étude de la socialisation, je décidai de montrer aux élèves la place qu'occupe la notion de capital culturel chez Pierre Bourdieu et l'influence que peut avoir la famille dans la réussite scolaire. J'utilisai donc, à cet effet, une cassette-vidéo du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) consacrée à ce célèbre sociologue. En fait, je n'utilisai que le premier entretien consacré à l'école. En amont, j'avais demandé aux élèves de faire de brèves recherches sur cet auteur.

Voici le contenu de ce vidéogramme. Dans la série « Chercheurs de notre temps » (CNDP, 1991 ; durée : 12 minutes 30), Pierre Bourdieu répond à des questions formulées par Dominique Bollinger concernant la sociologie de l'éducation. Après avoir montré que l'école est un lieu de reproduction des structures sociales, Pierre Bourdieu aborde la question de l'inégalité des chances dans l'école et l'importance du capital culturel. Il précise ensuite que les appréciations scolaires sont des jugements sociaux se niant comme tels puis évoque ce qu'il appelle la philosophie du don qui inscrit dans la nature biologique des capacités socialement acquises. Il ajoute enfin qu'il n'y a pas d'intention (du moins consciente) de la part des acteurs du système éducatif

dans le processus de sélection qui s'opère. « Il y a des mécanismes, non des volontés » nous dit-il.

Je donnai pour consigne aux élèves de ne pas prendre de notes durant la diffusion du documentaire en raison du fait que Dominique Bollinger faisait régulièrement des synthèses partielles et qu'apparaissait régulièrement à l'écran des phrases-clés résumant les propos de Pierre Bourdieu. A la fin de la diffusion, je posai mes questions au fur et à mesure à l'ensemble de la classe. Les questions étaient les suivantes : « Pourquoi Pierre Bourdieu a-t-il étudié le système éducatif ? Comment explique-t-il l'inégalité des chances ? Qu'est-ce que le capital culturel ? Pourquoi a-t-il analysé les appréciations scolaires ? Qu'est-ce que la philosophie du don ? Les acteurs du système éducatif sont-ils toujours conscients des mécanismes de sélection ? Peuvent-ils contrarier ces mécanismes ? »

3. En fin de séquence pour renforcer le contenu d'un chapitre

Dans le cadre du chapitre consacré à l'introduction à la sociologie, je fus amené, en conclusion, à présenter un tableau de synthèse sur les trois principales approches (déterminisme, individualisme méthodologique, interactionnisme).

Dans un souci de faire connaître à mes élèves l'objet de la sociologie, je décidai de diffuser une émission très brève consacrée à ce sujet : « À quoi sert la sociologie ? » En voici le contenu. Dans le cadre de l'émission de La Cinquième, *Inventer demain* (1996), le sociologue Luc Boltanski présente succinctement, en 3 minutes 40, les deux grands types de modèles existant en sociologie : positiviste et réflexif. Le modèle positiviste, dont l'objet est de découvrir les lois sous-jacentes de la société, est calqué sur le modèle des sciences exactes. Il repose sur deux postulats : le postulat d'inconscience et le postulat de séparation. Mais ces deux postulats sont faux. Faut-il, pour autant, abandonner les prétentions de la sociologie à la scientificité ? Non, répond Luc Boltanski. Le modèle réflexif, nous dit-il, apparaît comme un modèle plus satisfaisant, car le sociologue est un acteur du social parmi d'autres et il n'est pas séparé du monde qu'il étudie. Il cherche à construire des modèles explicatifs et ce qu'il dit a des effets de retour sur le monde social. Alors à quoi sert la sociologie ? Luc Boltanski répond qu'elle ne sert pas à guider, à diriger le monde social, mais surtout à clarifier les débats et « ce n'est pas rien », ajoute-t-il.

Du fait que ce documentaire était bref, je demandai aux élèves de ne pas prendre de notes. À l'issue de la diffusion, je posai, une par une (les réponses étant données une par une), les questions suivantes : « Quelles sont les deux

conceptions de la sociologie présentées par Luc Boltanski ? Quelles sont leurs spécificités respectives (postulats, notamment) ? Quelle conception prédomine actuellement ? Pourquoi ? Selon lui, à quoi sert la sociologie ?

B. En module

Le module étant, par définition, un cadre privilégié pour l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, je décidai d'expérimenter l'utilisation de la vidéo comme outil pédagogique avec deux groupes d'élèves : un groupe devait travailler sur l'analyse du journal télévisé ; un autre groupe devait étudier, à l'aide de documentaires, les effets de la mondialisation de l'économie sur l'emploi.

1. L'analyse du journal télévisé

Dans le cadre du module, un groupe d'élèves fut désigné pour analyser le journal télévisé. L'objectif visé était d'initier ces élèves à la lecture de l'information vidéo et de les amener à produire une réflexion sur l'objectivité du journal télévisé, sous la forme d'une dissertation, et ce à partir des éléments qu'ils allaient dégager des différentes séquences que je leur proposais. Concrètement, je me fixais six étapes :

1. que retient-on du journal télévisé ?
2. une étude plus approfondie de la structure du journal télévisé ;
3. une comparaison d'un même sujet traité dans deux journaux télévisés différents ;
4. une étude portant sur le générique ;
5. une étude portant sur le présentateur ;
6. une étude portant sur le rôle des images.

En parallèle, bien entendu, je leur proposais des textes en rapport avec les objectifs poursuivis ainsi qu'un questionnaire qui leur permettraient d'alimenter leur réflexion sur l'objectivité du journal télévisé.

Voyons en détail le contenu des séquences.

a) Que retient-on du journal télévisé ?

Deux élèves se proposèrent d'enregistrer les journaux télévisés du soir sur RFO et Antenne Réunion le 13 février 1997. Il fut décidé par les élèves (après un vote à main levée) de visionner d'abord le journal d'Antenne Réunion.

Je demandai aux élèves de regarder ledit journal sans prendre de notes. À la fin de la diffusion, ils devaient écrire sur une feuille les sujets qu'ils avaient retenus. Ensuite, au tableau, je fis le recensement des sujets effectivement

traités pour finir par la définition d'un taux de mémorisation : $M/T \times 100$ (avec M, le nombre de sujets mémorisés, et T, le nombre de sujets traités). Je leur demandai donc de calculer leur taux de mémorisation puis celui de la classe et de comparer leur taux de mémorisation par rapport à celui de la classe. Enfin, cette première étape s'acheva par l'établissement d'un constat collectif et par des interprétations concernant l'oubli ou le souvenir de certains sujets.

L'objectif visé était triple ici :

1. Faire prendre conscience aux élèves que toutes sortes de filtres sélectionnent les informations.
2. Montrer que la forme du journal télévisé joue un rôle dans cette sélection.
3. Sensibiliser à la complexité de l'énorme machine qui débouche sur la réalisation d'un journal télévisé.

b) Une étude plus approfondie de la structure du journal télévisé

Il nous fallait, à présent, étudier plus en détail la structure du journal télévisé.

J'allais, ici, rediffuser le journal télévisé d'Antenne Réunion. Au préalable, j'avais demandé aux élèves de préparer une grille d'analyse afin de pouvoir faire des comparaisons ultérieures avec le journal du même jour sur RFO.

Cette grille se présentait de la façon suivante :

D	S	Que fait	Y- a-t-il	Y a-t-il	Y a-t-il	Y a-t-il	Y a-t-il	Visuels à
U	U	le pré-	un jour-	un en-	des	des	des	l'écran
R	J	sentateur	naliste	voyé	images	images	invités	(titres,
É	E	du jour-	spéciali-	spécial	tournées	des	sur le	dessins,
E	T	nal	sé sur le	sur le	par la	télévi-	plateau ?	graphi-
		télévisé ?	plateau ?	lieu de	chaîne ?	sions		ques,
				l'événe-		étrangè-		etc.)
				ment ?		res ?		

Je laissai toute latitude aux élèves de constituer des groupes de deux à trois personnes et d'établir une répartition des tâches à accomplir durant la diffusion du journal télévisé.

Pendant que certains s'occupaient de chronométrer les sujets, d'autres devaient s'inquiéter, par exemple, de la présence d'invités ou non sur le plateau, ou encore de préciser s'il s'agissait d'images tournées par la chaîne ou non.

